



Ecole Pierre et Marie Curie
236 route de Vars
16160 Gond-Pontouvre
☎ : 05 45 68 75 99
✉ : ce.0160250k@ac-poitiers.fr

Gond-Pontouvre le
21/10/16

Objet : Compte-rendu du conseil d'école du 1^{er} Trimestre 2016/2017
Mardi 18 octobre 2016 à 18 heures

Présents : Mesdames Bretonnet, Versabeau, Piet, Villefranque , M. Charrier pour les parents d'élèves, M. Magnanon, Mme Brunet représentants de la municipalité, Mesdames Gorce, Grand-Moursel, Rossignol, Volpi , Pascaud, Devie enseignantes, Monsieur Dupeyrat, Directeur de l'école, Monsieur Desvages, DDEN

Excusés : Mmes Rousseau, Rougier, enseignantes

Absente : Mme Pelletier

Le secrétariat est assuré par Mme Rossignol.

La séance est ouverte à 18h05.

Monsieur le directeur remercie les membres du conseil de leur présence. Il accueille les nouveaux membres. Après une courte présentation de chacun, la réunion peut commencer.

ORDRE DU JOUR :

1- Présentation et rôle du conseil d'école :

- Mr Dupeyrat rappelle la composition du Conseil d'école et indique les compétences et domaines d'action du conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- élabore le projet d'organisation de la semaine scolaire
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tout avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (dont les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école)
- donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, etc.

2- Point sur les effectifs de l'école :

Effectifs pour la rentrée :

CP : 26

CP-CE1 : 21

CE2 : 27

CM1 : 23

CM2 : 21

ULIS-école : 13

Total: 131 dont 13 ULIS-école.

3- Modification et adoption du règlement intérieur :

Le document ayant été diffusé en amont, avec la convocation, les noms des enseignants sont modifiés ainsi que les points sur les APC, la présence et l'utilisation des téléphones portables à l'école.

Après relecture collective, il est adopté à l'unanimité.

4- Bilan des exercices PPMS :

- L'exercice incendie a eu lieu le mardi 4 octobre. L'alerte a été déclenchée par le directeur (sirène école). 2 autres exercices seront faits dans l'année.
Des propositions d'amélioration sont faites : Insister sur la fermeture de toutes les portes et la coupure des éclairages, simuler l'appel aux pompiers.
- L'exercice « alerte intrusion » a eu lieu le mardi 11 octobre. L'alerte a été déclenchée par le directeur.
Le bilan est mitigé, des enfants bruyants, des placements pas toujours adaptés dans les endroits prévus. Un autre exercice sera fait dans l'année.
Des propositions d'amélioration sont faites : occulter les fenêtres des couloirs, mieux répartir les élèves de CM1 et de CE2, mettre en place un système d'alerte silencieux déclenchable depuis chaque classe. Ces aménagements seront conditionnés par le coût pour la collectivité et faisabilité par les services techniques.

5- Bilan financier de la coopérative scolaire :

Début d'exercice à 1 388, 78€

Dépenses : 3111,98€

Recettes : 6147,75€

Bilan : 3035,77 de bénéfice mais la subvention de l'APE a été donnée en juin (avance de trésorerie) et le photographe scolaire n'avait pas encore payé. (retard de paiement). (variation de 2300€ environ)

Début de l'exercice 2016-2017 : 4424,55€

Cette année, la coopérative a permis :

- divers achats : jeux de cour, achat d'albums, du matériel pour la fête des mères et des pères, goûter de Noël...
- le paiement des licences USEP, OCCE
- des visites
- des spectacles (« Ecole et cinéma »)
- les rencontres régionales USEP

Les recettes principales sont la subvention de l'association de parents d'élèves, les cotisations volontaires des parents ainsi que les ventes des calendriers et photos de classe.

Mme Gorce présente le livre des comptes ainsi que l'ensemble des pièces comptables.

Les comptes ont été validés au 30 septembre 2016 par les vérificateurs aux comptes et envoyés à l'OCCE qui les vérifie aussitôt.

6- Travaux en cours :

La nouvelle connexion Internet est en train d'être mise en place. Elle devrait fonctionner à la rentrée des vacances de Toussaint 2016 et permettre l'utilisation de la classe mobile (15 ordinateurs portables).

7- Travaux à prévoir :

- Les plafonds des classes de l'ancienne maternelle.
- Les peintures intérieures (murs et radiateurs des classes et couloir) surtout dans le bâtiment côté rue Marie Curie.
- Le sol de la classe de CM1.
- Achat de 10 tables individuelles.

8- Projets 2017 :

- 2 classes transplantées sont prévues : La classe de neige pour les CM2 du 11 au 21 janvier 2017, et la classe de mer pour les CP-CE1 du 3 au 7 avril 2017.
- Équiper les 2 classes restantes de VPI.

9- Questions diverses:

- Présentation du projet « Orchestre à l'école » : Les cours ont débuté le lundi 5 septembre. 7 professeurs du conservatoire viennent tous les lundis matins de 9h30 à 10h30 pour donner des cours aux élèves en fonction de leurs instruments. Ensuite, la coordinatrice du projet prend les élèves pendant 45 minutes pour des activités musicales diverses (solfège, chorale, culture musicale). Toutes les quinzaines, la classe de CM2 se joint aux CM1 pour une séance de chant choral. Les élèves ont tous pu ramener leurs instruments à vent à la maison depuis la semaine dernière suite à la souscription d'une assurance complémentaire au contrat d'établissement.
- Élection au CMJ (conseil municipal des jeunes) mardi 11 octobre en CM2. 4 élèves ont été élus pour une durée de 2 ans. Ils ont pour objectifs de préparer des projets pour la commune.
- Les parents d'élèves demandent la date de la fête de l'école. M. Dupeyrat indique qu'il va voir avec l'école maternelle.
- Mme Brunet demande les dates des manifestations de l'APE afin de mettre la commission scolaire au courant.
- **Diffusion du compte-rendu** du conseil d'école : il sera affiché aux deux entrées de l'école, et sur le site de l'école. Une note informera les parents que ce document est à leur disposition sur simple demande auprès des enseignants.

Monsieur Dupeyrat remercie les membres.

La séance est levée à 19h30.

Le Directeur,

La secrétaire de séance, ✨